

# Taux de places d'apprentissage

## Définitions et informations complémentaires

### Objectif de la collecte

Renseigner le taux de places d'apprentissage par canton au regard du taux suisse.

### Exemple d'utilisation

Le taux de places d'apprentissage indique l'investissement des entreprises dans la formation professionnelle duale. Il est observé afin de s'assurer, à terme, de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

### Niveau d'enseignement visé

Secondaire II : formation professionnelle.

### Cantons concernés

Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

### Collecte des données

Les données ont été collectées par l'Office Fédéral de la Statistique auprès des cantons.

### Méthode de calcul

« Le taux de places d'apprentissage montre la part en pourcent que représentent les places d'apprentissage dans le total des emplois standardisés en équivalents plein temps (EPT). » Les places d'apprentissage concernant les jeunes non soumis aux cotisations AVS (assurance vieillesse et survivants) ont été inclus dans le total des emplois. ([OFS](#))

### Mise à jour

Ces chiffres sont disponibles sur notre site à partir de l'année 2015 (cf. [archives](#)). Les mises à jour des données sont annuelles (en principe en janvier). Les dernières données disponibles concernent l'année 2022 (décalage de 3 ans par rapport à l'année en cours).